

CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 30 AOUT 2017

Le conseil municipal s'est réuni le mercredi 30/08/2017, à 19 heures, sous la présidence de Jean-Marcel LAZZERINI, maire.

Présents : LAFAYE Jean-René, BASMAISON Odile, SAINT-ANDRE Bernard, COGNET Vanessa, DIOT Claude, DIOT Henri, FRADIN Jacky, GIRE Frédéric, GRIMAUD Catherine, LE GUEN Delphine, MOULINOUX Laurent, MY André, POYET Marie-Claude

Absent excusé : FRADIN François (pouvoir à Odile BASMAISON).

Adhésion commune de LAVOINE au SIVOM de la Vallée du Sichon

Demande de la commune de LAVOINE pour adhérer au SIVOM :

Le conseil municipal donne son accord pour que la commune de LAVOINE adhère au SIVOM à compter du 01/01/2018.

Rapport 2017 de la Commission Locale pour l'Evaluation des Charges transférées (CLECT)

Le conseil municipal donne son accord pour le versement par Vichy Communauté de la somme de 90 515.00 €, dotation auparavant versée par la Communauté de Communes de la Montagne Bourbonnaise.

Personnel communal année scolaire 2017-2018

Les deux conventions pour deux contrats aidés recrutés au 01/09/2017 (pour le remplacement de Cindy CHARPANTIER et Véronique MUTAUD au sein de l'école) ayant été validées dans un premier temps puis refusées dans un deuxième temps par les services de l'Etat, le conseil municipal est contraint de réorganiser ses services à l'école. Une réunion de la commission du personnel communal est programmée en urgence le jeudi 30/08/2017 à 18H00 afin d'essayer de trouver une solution pour assurer la rentrée scolaire dans les meilleures conditions possibles.

Interventions musicales dans les écoles de l'agglomération

Sensibilisation musicale en milieu scolaire à la rentrée 2017 : Dans son courrier du 17/07/2017, Vichy Communauté nous informe que le conseil communautaire a réaffirmé sa volonté de soutenir les interventions musicales en milieu scolaire dans toutes les écoles publiques et privées de l'agglomération. Les modalités de mise en œuvre sont les suivantes :

- répartir l'enveloppe (35 000.00 €) sur la base théorique du nombre de CE1 des écoles publiques et privées, soit 56 classes et d'un volume horaire de 15 heures/classe.
- de proposer ce dispositif prioritairement au cycle 2
- de faire appel à un co-financement des communes d'un montant de 5€/heure, la prise en charge de Vichy Communauté s'élevant à 42€/heure.

Concernant les écoles de la Montagne Bourbonnaise, ces heures seront assurées par une ou plusieurs associations.

Le conseil municipal décide de prendre l'attache des enseignants de l'école de Ferrières afin de connaître leur volonté de s'inscrire ou non dans ce dispositif.

Demande de subvention pour cours Education Physique séniors

Le conseil municipal décide de répondre favorablement à la demande de subvention de Gymnastique équilibre pour un montant de 200.00 €.

Affaires diverses

Dégradation mur chemin de Bargeonnière :

Le conseil municipal décide d'encaisser le chèque d'un montant de 1 050.00 € établi par l'assurance. L'entreprise de maçonnerie devrait intervenir dans les prochains jours.

Affichage dynamique :

L'affichage dynamique en façade du local de l'Association Ferrières Demain ne fonctionnant plus, le conseil municipal donne son accord pour résilier le contrat d'abonnement au logiciel NEOTESS auprès de la société DEDICAST/ADISTA.

Piscine scolaire :

Suite à un courrier de la mairie de Ferrières/Sichon demandant la prise en charge du transport des élèves de l'école ainsi que des entrées, une réunion regroupant plusieurs communes concernées et Vichy Communauté s'est tenue au Mayet de Montagne.

Le conseil communautaire a affirmé sa volonté de prendre en charge les frais de transport des élèves de Ferrières/Sichon, de la grande section de Maternelle au CM2, et les entrées à la piscine de Cusset à compter du 01/01/2018. Les séances auront lieu durant la période janvier à avril 2018, 2 fois par semaine pendant 6 semaines.

Point sur les travaux :

- le chemin de Becouze est terminé.
- Opération COCON Vichy Communauté : Les travaux d'isolation des combles (fibre de bois projetée) à la Poste et à l'école ont eu lieu. Ils sont financés par Vichy Communauté, une participation de la commune à hauteur de 20% du montant de la facture sera demandée.
- sanitaires et vestiaires des employés communaux : des travaux d'électricité restent à faire. Un devis va être demandé à un électricien.

Vente de biens Pilard et Puyravel :

Vente de parcelle à Monsieur PICAULT : Les habitants domiciliés au Pilard et inscrits sur la liste électorale sont convoqués le 12/09 en mairie.

Puyravel : la commune a envoyé un courrier à tous les propriétaires. A l'heure actuelle, 4 réponses de propriétaires intéressés. Le conseil attend la réponse des autres propriétaires, la date limite pour l'envoi des réponses étant fixée début septembre.

La séance est levée à 21H45.

Compte rendu vu par le Maire

Secrétaire de séance Odile BASMAISON